

## CR de la seconde réunion de NAO

### Jours de fermeture

Suite au tollé général engendré par l'annonce des plus de 4 semaines de fermeture, dont une en dehors des périodes de vacances scolaires pour Sophia, la Direction a revu sa copie.

La direction propose de fermer 20 jours :

- Deux semaines de CP, du 28 juillet au 9 août
- Sept jours de RTT collectives à Noël, du 22 au 31 décembre
- Trois jours de RTT collectives pour les ponts des 2 et 9 mai, ainsi que le 10 novembre.

Cette seconde proposition nous semble plus aller dans le sens de l'intérêt collectif des salariés, mais aussi de l'organisation des services. Pour autant, nous ne sommes toujours pas demandeur de la seconde semaine de fermeture en août.

### Politique salariale

Pour la première proposition de la Direction, le montant global est donné à 2.3%, avec la distribution suivante :

- **Mensuels de niveau I à IV** : augmentations générales avec une somme fixe de 400 €/an et augmentations individuelles de 1%
- **Mensuels de niveau V** : augmentations générales de 1% et augmentations individuelles de 1,3%
- **Ingénieurs et cadres** : augmentations individuelles de 2,3%

Allocation d'un budget spécifique de 0.1% au titre de l'égalité professionnelle.

### Avis de la CFE-CGC

*La Direction a défini la politique salariale 2014 comme « cadrée et contenue », « dans un contexte général d'incertitude pour le groupe Thales ». Entre les lignes, cela signifie que c'est le Groupe qui fixe un cadre strict et que le montant de la politique salariale 2014 sera inférieure à celui de 2013.*

*Tous les ans, nous avons le droit au même discours à TUS, l'excellence des résultats de l'année passée et l'incertitude de l'année à venir. Ce propos, répété inlassablement, finit par discréditer la parole de ceux qui le délivrent.*

*Cette politique salariale n'est vraiment pas en ligne avec la très bonne santé de TUS, du Groupe et sa dynamique affichée. Par ailleurs, la masse salariale n'est pas la variable pertinente pour augmenter les résultats de l'entreprise lorsque l'on sait que les écarts sur affaires (les fameux « coûts de non qualité ») représentent à eux seuls l'équivalent financier de 250 emplois chargés ... (25% de la masse salariale).*

*Nos directeurs feraient bien d'y regarder à deux fois avant de faire des petites économies sur le cœur de l'entreprise : ses salariés.*